

FORMATION AUTORISATION DE CONDUITE R482 - ENGIN DE CHANTIER

AUTOR482

Prendre en compte sa sécurité ainsi que celle de son entourage dans la conduite quotidienne d'engins de chantier. Obtenir/Renouveler une autorisation de conduite en sécurité d'engins de chantier de catégories A, B1, C1, C2, C3, D, E, F, G suivant la R482.

Public Visé

Toute personne souhaitant obtenir ou renouveler l'autorisation de conduite en sécurité d'engins de chantier selon la R482 dans la ou les catégories souhaitées.

Durée

14.00 Heures en présentiel en présentiel
2 Jours

Pré Requis

Aucun.

Parcours pédagogique

FORMATION / THEORIE

- Rôles et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur / du chef de manœuvre / du signaleur / de l'homme-traffic
- Réglementation
- Les différents acteurs internes et externes de la prévention
- Technologie des engins de chantier
- Les principaux types d'engins de chantier et les catégories correspondantes
- Les règles de circulation applicables aux engins de chantier
- Les principaux risques liés au fonctionnement des engins de chantier et les moyens de prévention associés
- Les principaux risques liés à la conduite et au déplacement des engins de chantier et les moyens de prévention associés
- Exploitation des engins de chantier
- Vérification d'usage des engins de chantier

FORMATION / PRATIQUE : exercices réalisés selon la catégorie

- Prise de poste et mise en service : contrôle de l'état de l'engin et vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Conduite et circulation : à vide / en charge / en marche avant et arrière, en ligne droite et virage
- Réalisation des travaux de base correspondant à l'engin
- Opération de lavage lorsque l'engin le permet
- Chargement et déchargement de l'engin sur porte-engins (si catégorie le nécessite ou si option)
- Fin de poste et maintenance de premier niveau

IMPORTANT Chaque candidat devra disposer le jour de la formation

PRATIQUE de ses EPI (Equipement de Protection Individuelle), à savoir :

- CHAUSSURES DE SECURITE
- GANTS DE MANUTENTION
- GILET REFLECHISSANT
- CASQUE DE CHANTIER
- PROTECTIONS AUDITIVES (suivant l'engin utilisé)

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

Version : AUTOR482-20240319

ASFO GRAND SUD

0 800 64 31 33 (n°gratuit)
contact@groupeafc.com
www.asfograndsud.com



SIRET : 83420427300017
Code APE : 8559A
Organisme de formation enregistré sous le
n°76310897031 auprès du Préfet de la Région Occitane.
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Objectifs pédagogiques

- Connaître la recommandation R482, les devoirs et les responsabilités des conducteurs
- Effectuer les vérifications de l'engin avant utilisation
- Maîtriser la conduite d'engins de chantier
- Réaliser les opérations d'entretien de premier niveau

Méthodes et moyens pédagogiques

Supports audio visuels (POWER POINT, films) et support de cours remis à chaque participant, alternance entre théorie et pratique, conduite d'engins et réalisation de travaux représentatif de l'activité de chaque engin, mise à disposition du ou des engins nécessaires et de la plateforme pédagogique définie ensemble en fonction des modalités d'utilisation en interne de vos engins, livret.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé dans le domaine

Méthodes et modalités d'évaluation

La validation des acquis se fait par un test théorique et un test pratique. Le stagiaire doit valider les deux tests pour obtenir son autorisation de conduite. Une attestation de formation sera délivrée à chaque participant ayant suivi la totalité de la formation, en vue de la délivrance par l'employeur d'une autorisation de conduite.

Modalités d'Accessibilité

Accès PMR